

03.11.2009 – 10:00 Uhr

Premiers prélèvements SEPA traités - SIX Group lance le nouveau prélèvement européen avec succès en Suisse

Zürich (ots) -

- Indication: Le communiqué de presse complet peut être téléchargé en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100008332> -

Le 2 novembre 2009, l'entreprise d'infrastructure de la place financière suisse SIX Group et la SECB Swiss Euro Clearing Bank ont traité avec succès les premiers prélèvements en euro conformes au SEPA de clients bancaires suisses. Cet événement s'inscrit dans le cadre du lancement en Europe d'une nouvelle procédure de prélèvement pour l'espace unique de paiement en euro (SEPA).

L'infrastructure de trafic des paiements de SIX Group a traité les premiers prélèvements SEPA sans le moindre problème. Les prélèvements en euro des clients bancaires suisses ont été encaissés par des bénéficiaires situés en Suisse et dans les pays limitrophes. Six établissements financiers helvétiques participent à l'heure actuelle au prélèvement SEPA; quatre d'entre eux permettent à leurs clients d'encaisser des prélèvements SEPA normalisés dans toute l'Europe par le biais du paquet de prestations de SIX Group.

Le SEPA en Europe

Depuis des années, l'Union européenne et la Banque centrale européenne oeuvrent sans relâche à la mise en oeuvre de l'espace unique de paiement en euros (Single Euro Payments Area, SEPA). Elles procèdent notamment à l'harmonisation des conditions cadres juridiques et des normes techniques pour le règlement des transactions de paiement sans numéraire. Ces mesures visent à libéraliser et à ouvrir les marchés de la zone euro.

Un premier jalon a été posé par les fédérations bancaires européennes avec le lancement, en janvier 2008, des virements SEPA dans plus de 30 pays européens, dont la Suisse et la Principauté du Liechtenstein. L'introduction des prélèvements SEPA a pour sa part eu lieu le 2 novembre 2009.

Le SEPA en Suisse

Sur mandat de la place financière suisse, SIX Interbank Clearing assume la fonction de National Adherence Support Organisation et assiste les établissements financiers helvétiques pour les questions administratives liées aux schémas SEPA (virement et prélèvement). L'année dernière, elle a réussi à inscrire plus de 140 participants suisses et liechtensteinois au virement SEPA. 110 d'entre eux, soit un tiers des banques suisses, sont en mesure d'exécuter les virements de leurs clients conformément aux directives SEPA par le biais du système euroSIC exploité par SIX Interbank Clearing. En 2008, celui-ci a traité presque un demi-million de transactions SEPA d'une valeur de plus de 4,6 milliards d'euro.

SIX Interbank Clearing, SIX Paynet et la SECB ont développé leur paquet de prestations commun pour les prélèvements SEPA avec le concours d'établissements financiers suisses. Ce service permet aux

établissements de toute taille d'externaliser entièrement le règlement des prélèvements SEPA. SIX Group et la SECB assurent les conditions techniques pour un règlement des prélèvements SEPA conforme aux réglementations en vigueur dans toute l'Europe. De la sorte, les établissements financiers de l'espace SEPA peuvent introduire les prélèvements en euros pour leur clientèle de manière simple, rapide et avantageuse, sans devoir procéder à une coûteuse adaptation de leur infrastructure de trafic des paiements (par ex. application e-banking).

Contact:

SIX Group
Bernhard Wenger
Tél.: +41/58/854'26'75

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008332/100592812> abgerufen werden.